

Étude et valorisation du patrimoine de l'Université de Strasbourg : du bâti à l'objet, méthode de l'inventaire général

Study and Valorisation of the Heritage of Strasbourg University: a Global and Collaborative Approach

Delphine ISSENMANN



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ephaistos/5405>

DOI : 10.4000/ephaistos.5405

ISSN : 2552-0741

Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Référence électronique

Delphine ISSENMANN, « Étude et valorisation du patrimoine de l'Université de Strasbourg : du bâti à l'objet, méthode de l'inventaire général », *e-Phaïstos* [En ligne], VII-2 | 2019, mis en ligne le 03 octobre 2019, consulté le 07 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ephaistos/5405> ; DOI : 10.4000/ephaistos.5405

Ce document a été généré automatiquement le 7 octobre 2019.

Tous droits réservés

Étude et valorisation du patrimoine de l'Université de Strasbourg : du bâti à l'objet, méthode de l'inventaire général

Study and Valorisation of the Heritage of Strasbourg University: a Global and Collaborative Approach

Delphine ISSENMANN

- 1 Parmi les établissements d'enseignement supérieur prenant en charge leur patrimoine scientifique, l'Université de Strasbourg est régulièrement citée comme une référence, tant sur le plan national qu'euro péen. De part son engagement dès le début des années 2000 dans l'étude, la préservation et la valorisation de son patrimoine, l'institution fait en effet figure de pionnière. En optant de façon singulière pour l'approche de l'inventaire général, l'Université de Strasbourg s'est assurée le soutien méthodologique du Service de l'Inventaire général du Patrimoine Grand Est, qui a fortement contribué à la pérennité et l'efficacité de sa démarche.
- 2 Quel regard porter sur les quinze années écoulées depuis ces premières démarches ? Cette contribution est l'occasion de dresser un bilan de l'action patrimoniale de l'Université de Strasbourg : il est indispensable de commencer par décrire le contexte et les raisons qui ont présidé au choix de la méthodologie de l'inventaire général afin de mieux comprendre ensuite, à travers l'évocation d'exemples choisis, comment son application au terrain strasbourgeois a favorisé une compréhension globale de l'héritage de l'établissement. Cette démarche permettra de formuler un état des lieux critique des résultats obtenus dans les trois maillons qui structurent la chaîne patrimoniale : l'étude, la préservation et la valorisation.

Aux origines de l'engagement patrimonial

Le contexte strasbourgeois

- 3 Depuis 2004, l'Université de Strasbourg s'attache à inventorier et étudier le patrimoine scientifique, tant architectural qu'instrumental, qu'elle détient. Sur la base du diagnostic ainsi produit, diverses actions sont entreprises pour la mise en valeur de ce legs matériel : conception de bases de données et expositions virtuelles accessibles à tous, organisation d'événements culturels, animations pédagogiques en direction du public scolaire, politique de publication, etc. Ces différentes opérations s'inscrivent dans une dynamique plus générale, celle d'un intérêt croissant porté depuis le début des années 2000 au patrimoine scientifique et, plus particulièrement, celui des universités. En témoignent la mise en place d'opérations d'inventaire et d'études patrimoniales, la multiplication des colloques et séminaires ainsi que la constitution de réseaux spécialisés à l'échelle nationale et internationale¹.
- 4 Pour autant, c'est parce qu'il a rencontré un terrain localement favorable que ce mouvement a pu, dans le contexte strasbourgeois, trouver un développement particulier. C'est aussi parce que l'université a su saisir l'opportunité d'une mission de recherche menée à l'échelle du territoire pour bénéficier des moyens mis en place pour cette étude, tester leur efficacité puis s'organiser pour prolonger leur action.
- 5 Ainsi, au tournant des années 2000, le patrimoine des observatoires astronomiques historiques en France a fait l'objet d'un inventaire mené par des équipes pluridisciplinaires rassemblant astronomes et professionnels du patrimoine du ministère de la Culture². Réalisé sur une douzaine de sites, en exploitant la démarche de l'inventaire général du patrimoine³, ce recensement thématique a permis la constitution de bases de données⁴ et la publication de plusieurs guides à destination du grand public. Sur le plan local, l'opération a constitué, pour l'Université de Strasbourg, un élément déclencheur d'une prise en compte du patrimoine. Ainsi, une convention de partenariat a été mise en place, impliquant la Mission Culture Scientifique et Technique de l'Université Louis Pasteur -dédiée aux sciences- et le Service de l'Inventaire du Patrimoine, alors dépendant de la Direction régionale des affaires culturelles et donc du ministère de la Culture. Elle a permis, non seulement de faciliter la mise en œuvre de l'étude portant sur le patrimoine astronomique, à travers la réalisation de la campagne photographique professionnelle, la finalisation de l'enquête, sa saisie dans les bases données de même que sa mise en ligne, mais elle a également accompagné la poursuite de la démarche d'étude portant sur d'autres éléments du patrimoine scientifique universitaire. Les protagonistes ont entre-temps évolué dans leurs statuts institutionnels : l'Université Louis Pasteur a fusionné avec les deux autres universités⁵ pour former l'Université de Strasbourg, tandis que la Mission Culture Scientifique et Technique devenait le Jardin des sciences. C'est désormais sous cette nouvelle appellation que ce dernier travaille en collaboration avec le Service de l'Inventaire, passé, de son côté, sous la tutelle de la Région, en application de la loi de décentralisation de 2004⁶. Dans le prolongement de l'enquête conduite sur l'observatoire astronomique de la ville, les deux partenaires ont étendu le travail d'étude et de valorisation aux témoignages de l'ensemble des activités de recherche et d'enseignement menées en leur sein : ce sont les sciences physiques, puis les sciences de la Terre qui sont englobées dans cette démarche⁷. Là encore, il s'agit, pour le Service

de l'Inventaire, de mettre à disposition les moyens nécessaires à la réalisation d'une campagne photographique professionnelle et ceux permettant la saisie puis la diffusion des données. Le partenariat se poursuit sur le volet éditorial puisque l'Université bénéficie de l'expertise et du savoir-faire de l'inventaire dans le domaine des publications patrimoniales pour coéditer des ouvrages dans la collection « parcours du patrimoine »⁸. En retour, l'Université accepte la mutualisation des données textuelles et visuelles dont elle partage les droits avec le service de l'inventaire.

- 6 Cette implication croissante de l'Université de Strasbourg dans le devenir de son patrimoine s'appuie sur une prise de conscience progressive. L'intérêt s'est d'abord manifesté hors du cadre institutionnel : au début des années 1980, des scientifiques de l'Université Louis Pasteur⁹ et des ingénieurs à la retraite, constatant la destruction ou la disparition du matériel d'enseignement et de recherche, entreprennent de sauvegarder les anciens instruments scientifiques de l'université et se constituent en une association, l'AMUSS (Association pour les musées de sciences de Strasbourg) pour, à terme, mettre en place un musée des sciences et des techniques qui ne verra finalement pas le jour¹⁰. Il faut attendre la création de la Mission Culture Scientifique et Technique en 1998 pour que se forge officiellement une politique patrimoniale à l'université : cette dernière commandite dès 2001 la réalisation d'un premier repérage des collections de l'ensemble des trois universités¹¹, à l'origine d'une dynamique nouvelle dans la prise en compte du patrimoine scientifique. Évoluant avec la fusion de l'Université, la structure est dénommée aujourd'hui le Jardin des sciences. Bénéficiant du statut de service central, celle-ci assume, en tant qu'organisme de diffusion de la culture scientifique, la mission de mise en œuvre de l'étude et de la valorisation de son patrimoine, avec le soutien technique et méthodologique du service de l'Inventaire du patrimoine de la Région Grand Est. Pilotée par le responsable de la politique muséale, la mission d'inventaire du patrimoine scientifique architectural et instrumental de l'Université se poursuit depuis 2004 grâce au recrutement d'une chargée de l'inventaire et des collections. Cette situation offre à l'Université de Strasbourg un terrain particulièrement favorable à la conduite de nouveaux projets touchant à la mémoire matérielle et immatérielle de l'institution. Si Strasbourg bénéficie de la dynamique générale de prise en charge, par les universités, de leur patrimoine à l'échelle internationale, c'est bien l'impulsion insufflée localement par les décideurs de l'université qui, aux côtés du partenariat développé avec le service de l'Inventaire, s'avère décisive dans le destin de ses collections. Elle touche dans un premier temps le domaine de la physique et s'articule notamment autour d'une démarche réflexive à partir du rapport qu'entretiennent les communautés savantes avec leur patrimoine¹².

Le choix d'une méthodologie : inventaire général versus Patstec

- 7 La contractualisation de la collaboration entre l'Université et le service de l'Inventaire dont la genèse a été précédemment évoquée, mutualise les moyens humains, techniques et éditoriaux mais consacre également la mise en œuvre de la méthodologie propre à l'inventaire général.
- 8 À l'origine de ce choix se trouve bien entendu la nécessité de s'inscrire dans la continuité et la cohérence de l'enquête nationale thématique portant sur les observatoires astronomiques : nous reviendrons sur ses spécificités. Mais il s'agit également d'opter pour l'approche la plus adaptée au patrimoine universitaire

strasbourgeois. Or celle de l'inventaire général n'est pas la seule à être mise en œuvre pour l'étude du patrimoine scientifique, détenu notamment par les universités. Ainsi, le Programme de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine Scientifique et Technique Contemporain (PATSTEC) a d'abord été initié dans les laboratoires d'enseignement universitaire et les organismes de recherche de la région des Pays de la Loire¹³. Tout en se poursuivant à Nantes et en Pays de la Loire, ce programme s'est généralisé en 2004 au niveau national, à la demande du ministère de la Recherche et sous l'impulsion et l'égide du Musée des Arts et Métiers à Paris. L'objectif est de sensibiliser, sauvegarder et valoriser le patrimoine scientifique et technique (instruments scientifiques des laboratoires, documents associés) et les savoir-faire des femmes et des hommes de la recherche de la fin du XX^e siècle, tout en replaçant les objets dans le cycle de l'innovation qui a conditionné leur apparition. Au-delà du repérage et de l'inventaire des objets, effectués dans les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche, le programme, entre autres actions, alimente un site web dynamique et sémantique permettant d'accéder à la base de données des objets matériels et immatériels sauvegardés¹⁴.

- 9 Très performante pour la prise en compte du patrimoine matériel scientifique récent, l'approche de PATSTEC n'a pas été choisie pour l'étude du patrimoine universitaire de Strasbourg qu'elle n'aurait permis de réaliser que de façon partielle, une partie importante des objets à traiter étant antérieure au XIX^e siècle. Surtout, elle n'offrait pas la possibilité d'une étude globale du patrimoine, prenant en compte, au-delà des objets, non seulement les bâtiments dans lesquels ils ont été préservés, mais aussi leur environnement urbain, paysager, etc. D'où le recours à la méthodologie de l'inventaire général.
- 10 S'inscrivant dans les études thématiques entreprises par les services de l'Inventaire, celle-ci en applique les principes suivants : la démarche exhaustive, l'étude conjointe du mobilier et de l'immobilier, le recensement critique des œuvres. Concernant cette dernière question, l'approche de l'Inventaire a été d'étudier non seulement une sélection des plus belles pièces mais aussi et surtout une « collection » : elle est constituée par l'ensemble des instruments prestigieux, faisant parfois l'objet d'une présentation muséale, mais également par les appareils conservés en réserve, souvent plus modestes ou présents en série, et dont certains ont été démantelés ou démontés. Cela se traduit concrètement par l'établissement, pour chaque étude -correspondant le plus souvent à un institut scientifique et son patrimoine-, d'un dossier électronique donnant accès à la documentation collectée sur le(s) bâtiment(s) et sur les collections d'instruments qu'il(s) abrite(nt) sous forme de dossiers individuels. Chacun de ces dossiers comporte une bibliographie détaillée, un descriptif et un historique précis des appareils, abondamment illustrés par des plans, des prises de vues actuelles aussi bien que des reproductions de documents graphiques et photographiques anciens. La documentation s'accompagne de textes de synthèse portant sur les caractéristiques patrimoniales du site.
- 11 Grâce à la prise en compte globale de l'édifice, de son environnement et des collections qu'il renferme, cette démarche a pour avantage de donner une vision d'ensemble du patrimoine étudié, tout en le restituant dans son contexte. Le principe est comparable à celui des poupées russes : il place l'instrument étudié au sein de son laboratoire, le laboratoire au sein de l'institut, l'institut au sein du campus et le campus au sein de son environnement urbain. Ce faisant, les partenaires disposent d'un diagnostic complet.

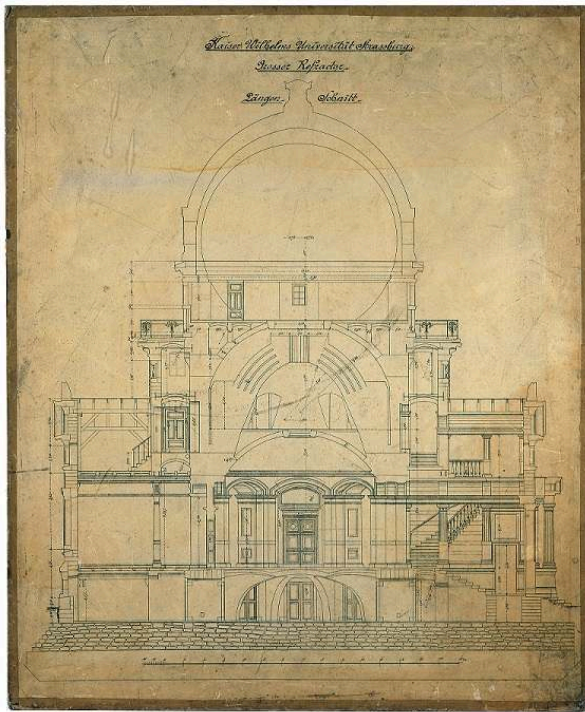
Celui-ci porte non seulement sur le patrimoine scientifique qui, au lieu d'être « marginalisé », est intégré à un ensemble plus vaste, comprenant par ailleurs d'autres types de collections universitaires, telles les œuvres d'art, elles aussi traitées suivant la même méthodologie. Ainsi, les collections de tapisserie de l'université, de même que les œuvres issues de la commande publique dans le cadre de la procédure dite du « 1% artistique » font également l'objet, depuis 2012, d'un recensement systématique, qui s'accompagne de la constitution, en cours, d'une base de données.

Pour une vision globale et contextualisée du patrimoine

Étudier des bâtiments-instruments

- 12 L'évocation détaillée de quelques exemples permet d'illustrer la pertinence du choix méthodologique qui vient d'être évoqué. Le lien entre équipement scientifique et architecture a pu être mis en avant à différents niveaux, à commencer par celui qui correspond à l'échelle du bâtiment. À cet égard, celui de l'astronomie est sans aucun doute le plus parlant. Ainsi, l'étude du bâtiment dit « de la grande coupole » conjointe à celle de l'instrument qu'il abrite, la lunette équatoriale de 49 cm fabriquée par la maison Repsold, a mis en évidence la connexion étroite entre l'instrument et le bâtiment conçu pour l'abriter. Une description détaillée du dispositif d'ensemble, inauguré en 1881, permet de s'en convaincre. Ainsi, la lunette, la plus grande de l'Empire allemand au moment de son installation, est contenue dans une salle d'observation au sommet d'une tour carrée de 15 mètres de haut, surmontée d'une coupole mobile. Les cinq tonnes du pied de l'appareil reposent sur le sommet d'un dôme couvrant une succession de trois voûtes constituant la partie supérieure de l'édifice. La quatrième voûte supporte quant à elle le plancher de la salle d'observation, évidé circulairement en son centre. Ce dispositif permet de désolidariser l'instrument des vibrations provoquées par le déplacement de l'escalier d'observation sur rails qui équipe la salle et par les pas des astronomes qui y circulent. Précaution supplémentaire destinée à isoler la lunette des vibrations dues au trafic, les fondations de l'édifice reposent sur une plaque de béton de près de 600 m² sur 1,5m d'épaisseur, coulée au niveau de la nappe phréatique, sur laquelle a été posé un massif de pierre de taille maçonnée, de surface et épaisseur équivalentes. Ce système de fondation protège l'intérieur du bâtiment des variations de températures en provenance du sol.

Pavillon de la grande coupole de l'observatoire astronomique de Strasbourg



Coupe transversale du pavillon de la grande coupole montrant les fondations et la succession de voûtes qui soutiennent l'édifice (Archives de l'observatoire astronomique de Strasbourg).

© Inventaire du patrimoine culturel - Grand Est / Université de Strasbourg- Jardin des sciences.

- 13 Le souci de concevoir une architecture au service de la science a animé l'architecte Hermann Eggert qui s'est appuyé sur les recommandations du premier directeur de l'observatoire, August Winnecke, pour suivre au mieux les besoins de la pratique de l'astronomie, et notamment d'un équipement de pointe, très sensible aux écarts de température, d'humidité et aux vibrations. C'est en menant une étude conjointe de l'instrument scientifique, ici la grande lunette, et du bâtiment conçu selon ces contraintes techniques et les spécificités de l'appareil, en l'occurrence la grande coupole, que les liens fonctionnels entre l'architecture et l'équipement scientifique qu'elle contient ont pu être mis à jour. Pour autant, l'efficacité de la démarche ne s'est pas limitée à l'astronomie, et a pu être étendue aux autres sciences expérimentales. Ces dernières occupent une place particulièrement importante dans le programme intellectuel de l'université, lisible dans l'emprise spatiale. Au sein du campus, chaque discipline dispose d'un institut avec son ou ses bâtiments dédiés.
- 14 Dans le cas de l'Institut de physique, l'étude du bâtiment a mené à identifier un certain nombre de caractéristiques dont certaines n'ont pu, dans un premier temps, être expliquées. Ainsi, il a été clairement établi que les fondations du bâtiment conçu lui aussi par Hermann Eggert, répondaient aux mêmes exigences de stabilité que celles de l'observatoire astronomique. Par ailleurs, la forme de l'édifice et la distribution de ses espaces intérieurs permettaient de rassembler en un même établissement les fonctions de recherche (avec la présence de laboratoire), d'enseignement (avec des amphithéâtres) et d'habitation, le logement du directeur de l'institut étant en général prévu dans les murs. Mais la présence sur la façade sud du bâtiment de deux portes

ouvrant chacune sur le vide à près de deux mètres de hauteur face à un pilier, ne relevait *a priori* d'aucune de ces contraintes.

Institut de physique de Strasbourg, vue de détail de la façade sud de l'aile ouest

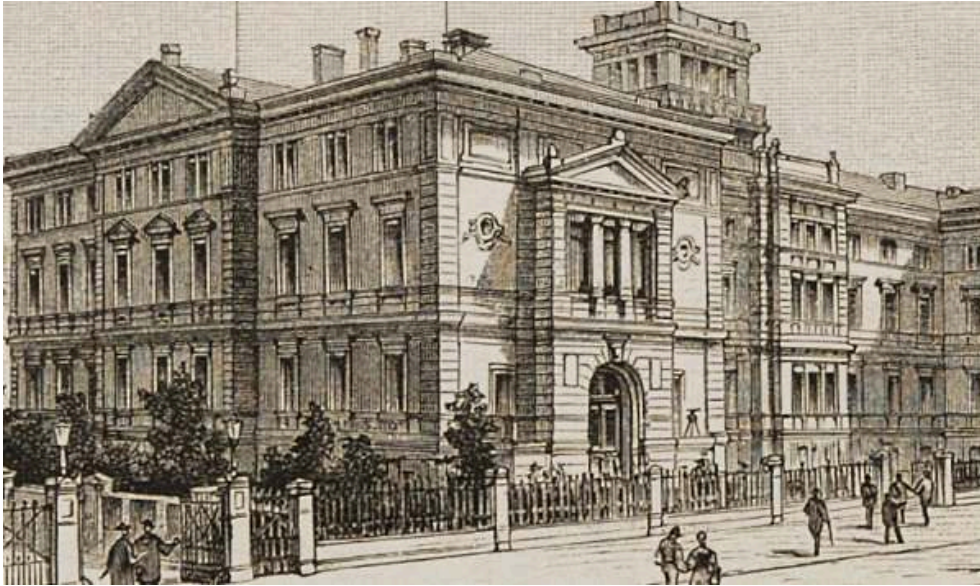


Porte permettant la capture des rayons solaires pour les expériences en optique.

© Inventaire du patrimoine culturel - Grand Est / Université de Strasbourg- Jardin des sciences.

- 15 C'est en croisant l'étude fine de la documentation et des archives portant sur le bâtiment avec la liste des instruments conservés et celles des travaux de recherche dans le cadre desquels ils étaient utilisés, que l'origine et la raison d'être de ces ouvertures ont pu être identifiées. Cette partie du bâtiment était dévolue aux expérimentations en optique : des appareils appelés héliostats étaient positionnés à l'extérieur de l'édifice, sur les piliers faisant face aux ouvertures afin, par un système de miroir, de capter la lumière du soleil tout en la réfléchissant à travers ces portes, à l'intérieur du bâtiment où elles étaient guidées, par un système d'ouvertures en enfilade, vers les laboratoires d'optique et leurs appareils de mesure.

Gravure représentant l'institut de physique, depuis la rue de l'Université



À droite du porche d'entrée, sur la façade sud, on distingue un instrument installé sur le pilier extérieur pour les expérimentations en optique. Vue de détail d'une gravure représentant l'université impériale, extraite de : *Über Land und Meer, Allgemeine Illustrierte Zeitung*, janvier 1885.

© repro J.L Stadler, Inventaire du patrimoine culturel, Grand Est.

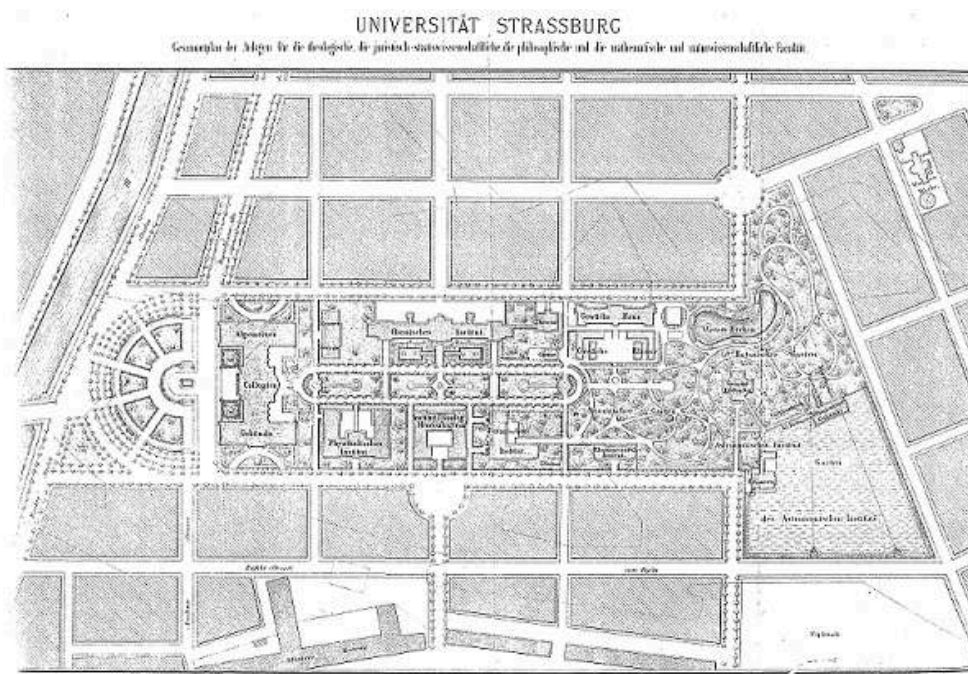
- 16 À l'échelle de la salle, c'est la présence d'appareils de projection de plaques de verre (épidiascopes ou skioptikons) dans les collections qui a permis de faire le lien avec l'aménagement des amphithéâtres. Les fenêtres étaient toutes équipées dès l'origine de système d'obturation permettant de faire l'obscurité facilement, et les bancs étaient escamotables, à la façon des strapontins, afin de dégager la place nécessaire à la mise en place de l'appareil lorsque cela était nécessaire. Ce dispositif, éminemment moderne à l'époque de l'inauguration du campus allemand, venait compléter l'équipement des salles de cours et de travaux pratiques : paillasses accueillant appareils et spécimens, tringles et autres systèmes de suspension pour les cartes et planches pédagogiques.

Le campus dans son environnement paysager et urbain

- 17 En élargissant la focale au-delà de l'édifice, la relation avec l'environnement paysager et urbain peut être établie grâce à l'approche de l'inventaire. C'est au cours de l'étude de l'équipement astronomique dédié aux observations méridiennes que cette démarche mettant en évidence l'interrelation structurelle entre les différents éléments du patrimoine a été la plus parlante... et la plus surprenante. En effet, celle-ci nous a conduit à étudier le cercle méridien, contenu dans l'édifice dit « bâtiment est ». L'articulation particulière de la lunette à sa monture permet un mouvement nord-sud selon un axe est-ouest, qui explique d'une part l'aménagement particulier de la salle d'observation, munie de part et d'autre de hautes fenêtres étroites. Par ailleurs, afin de « réduire » les résultats obtenus par l'appareil¹⁵, celui-ci pointe en direction de dispositifs lumineux, appelés mires, contenus dans des abris, répartis de part et d'autre de l'édifice dans le jardin botanique, à une distance d'environ 150 mètres. En visant ces mires, dans une direction puis dans une autre, il est possible de déterminer l'erreur d'alignement est-ouest de l'axe de rotation de la lunette. Sur le plan, l'analyse du tracé

de l'axe formé par la visée des mires de part et d'autre du bâtiment révèle que ce dernier est strictement parallèle à la rue de l'observatoire. L'orientation particulière de la voie, qui ne suit pas, pour une raison jusqu'alors indéterminée, l'organisation rectiligne du maillage des rues bordant la partie occidentale du campus, était ainsi expliquée. C'est en faisant le lien entre l'axe des mires et le dessin de la rue de l'observatoire, qui conditionne également l'aménagement urbain de la partie orientale du campus, que l'on a pu mettre en évidence le rôle joué par la présence d'un instrument scientifique –le cercle méridien–, de ses accessoires –les mires– dans l'organisation, au-delà même du périmètre du campus stricto sensu, des rues bordant l'université.

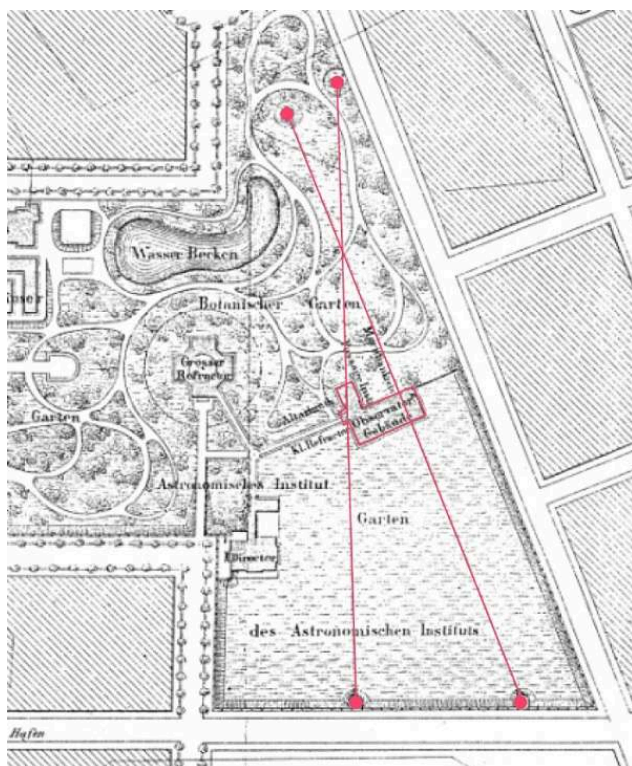
Plan d'ensemble de l'université impériale.



La rue qui détermine la partie orientale du campus suit un axe qui ne reproduit pas le système orthogonal des autres rues bordant le périmètre universitaire (lithographie par R. Schultz et Cie Berger Levraut, à Strasbourg, joint au mémoire de 1877 de l'architecte de l'université Hermann Eggert).

© Archives départementales du Bas-Rhin, ADBR537D133.

Détail du plan montrant la partie orientale du campus.



Cet axe suit de façon parallèle celui déterminé par les mires qui permettent de déterminer les constantes de l'instrument méridien de l'observatoire astronomique.

© Archives départementales du Bas-Rhin, ADBR537D133.

- 18 Pour ce qui touche au plan de l'aménagement des espaces verts du campus historique, l'étude des documents d'archives nous a également permis de comprendre les choix opérés en la matière, certains étant encore visibles dans le paysage. Des arbres de haute taille, plantés dès l'installation du campus, bordent les bâtiments de certains instituts (physique, astronomie) afin de mieux les isoler les uns des autres, tandis que des essences basses forment des massifs devant certaines façades, laissant pénétrer abondamment l'air et la lumière naturelle dans les espaces où ceux-ci sont nécessaires. Au-delà de l'organisation des jardins, l'opération d'inventaire révèle également la fonction même de ces derniers : alors que le jardin aménagé à l'arrière du palais universitaire, et autour duquel sont ordonnés les différents instituts, a clairement une fonction d'agrément, le jardin jouxtant l'Institut de botanique et les serres, rassemble les collections vivantes et constitue un véritable outil d'enseignement et de recherche au service de la botanique. De même, les espaces verts qui sont implantés sur le côté de l'Institut de zoologie, accueillent faune et flore étudiées dans le cadre des activités de l'institut.

2004-2018 : retour d'expérience

- 19 Nous pourrions continuer ainsi de développer les exemples illustrant le bénéfice d'une prise en compte globale du patrimoine dans le cadre d'une démarche d'inventaire. Mais leur nombre suffit-il à dresser un bilan positif de la collaboration entre l'Université et l'inventaire général pour l'étude du patrimoine universitaire ? Quatorze années se sont

écoulées depuis les débuts du partenariat. Cette contribution nous offre l'occasion de faire le point, non seulement sur les résultats obtenus, mais aussi sur les modalités pratiques, humaines et institutionnelles de la démarche.

Le défi du patrimoine contemporain

- 20 La méthodologie de l'inventaire permet à l'Université de Strasbourg, nous venons de l'exposer, l'étude du patrimoine dans sa diversité et révèle les cohérences entre les différents éléments qui le constituent. Pour autant, a-t-elle permis de traiter toutes les composantes de cet héritage matériel avec la même efficacité ?
- 21 Sur le plan de l'approche tout d'abord, la méthodologie de l'inventaire a pu montrer certaines limites pour ce qui concerne la prise en compte du patrimoine scientifique contemporain. Ainsi, le Jardin des sciences a été sollicité au cours des années 2006-2007 pour collecter le matériel scientifique ancien de l'institut Charles-Sadron¹⁶ qui ne serait pas déplacé vers les nouveaux locaux du laboratoire, sur le campus de Cronenbourg. L'opération a consisté à circuler auprès des chercheurs et techniciens en les sensibilisant à la démarche, pour repérer les appareils et collecter directement auprès des scientifiques la mémoire et l'information relative aux objets. Ce faisant, une campagne photographique professionnelle a également été réalisée dans les anciens locaux, permettant à la fois une mise en contexte de l'équipement scientifique appelé à être sauvegardé, mais documentant également les bâtiments de l'institut, voués à être détruits après le déménagement du laboratoire vers Cronenbourg. Cette expérience, du point de vue méthodologique, présentait un caractère inédit. Elle a parfois conduit à improviser là où le cadre offert par l'inventaire présentait des limites ou des manques. Ainsi, l'opération a eu l'énorme bénéfice de documenter un site aujourd'hui disparu : l'inventaire permet de mettre en forme des dossiers d'architecture consacrés à des bâtiments détruits. En revanche, la complexité de la discipline concernée – la recherche dans le domaine des macromolécules, à la croisée de la physique, de la chimie et de la biologie – génère un équipement de recherche extrêmement compliqué à appréhender sur le plan intellectuel... et visuel. Cela n'est pas sans poser certains problèmes : les images prises *in situ* représentaient des montages impossibles à identifier sans le commentaire des chercheurs. D'où l'obligation de collecter cette mémoire vivante : une chance mais aussi un défi pour nous qui travaillions jusqu'alors sur du patrimoine datant de plus de cent ans ! Collectés à l'origine dans le but unique de légender les photographies prises sur le terrain dans le cadre d'un travail d'identification des images, les entretiens réalisés avec les chercheurs posent la question de leur intégration à la documentation, que la grille de l'inventaire, non conçue pour le patrimoine immatériel, ne permettait pas nécessairement d'inclure. Comment valoriser la multiplicité des photographies prises sur place, montrant les chercheurs dans leur laboratoire, les équipes dans les lieux de convivialité, les techniciens dans les ateliers, etc. ? Leur caractère, plus proche de celui du reportage, les différencie très nettement des images traditionnelles d'architecture, dépourvues d'êtres humains, et davantage représentatives de l'approche purement descriptive de l'inventaire général. Faute de réponse précise sur le plan technique, ce sont pour le moment des dossiers « classiques » d'architecture et d'objets qui ont été constitués dans l'outil de production Gertrude¹⁷, une grosse partie des informations collectées étant valorisée sous une autre forme. Ainsi, les données visuelles et textuelles récoltées lors de la campagne d'inventaire ont été présentées, aux côtés des instruments, dans le cadre d'une

exposition organisée en 2017 par l'institut Charles-Sadron, à l'occasion des 70 ans du laboratoire. Les questions liées aux aspects techniques n'empêchent donc pas l'accompagnement d'un travail de mémoire et ne remettent pas en cause l'adhésion des acteurs impliqués et leur souci d'intégrer aux outils de l'inventaire la documentation reproduite.

Forces et faiblesses du lien partenarial

- 22 Sur le plan technique et informatique, le fait que les données saisies dans les outils de l'inventaire soient versées dans les bases de données nationales dédiées au patrimoine constitue un atout évident : le patrimoine scientifique n'est pas cloisonné dans un ghetto propre à sa thématique et est ainsi intégré à un vaste ensemble au sein duquel il peut être interrogé et étudié selon de multiples critères de lieux, de fonction, de fabricant, etc. Pour autant, il apparaissait important à l'Université de Strasbourg, pour favoriser une reconnaissance de la valeur de son patrimoine, de pouvoir diffuser de façon exclusive les données relatives à ses bâtiments et son équipement. Elle s'est donc dotée, dès 2005, d'un portail dédié, conçu à partir d'un serveur SDX permettant de diffuser les exports en xml générés à partir de l'outil de saisie Renabl¹⁸. La mise en place d'un nouvel outil national de saisie, intervenu en 2013, a eu pour conséquence le changement de format d'export xml, qui n'est désormais plus reconnu par la plateforme universitaire. Faute de moyens au niveau local pour faire évoluer cette dernière, il est devenu impossible de procéder à la moindre mise à jour de l'existant ou d'y verser toute nouvelle étude. Ce véritable blocage technique fut amplifié par les évolutions sur le plan des ressources humaines au sein du service partenaire de l'Inventaire. En effet, celui-ci ne dispose plus d'un photographe professionnel titulaire, ce qui implique le recours à la sous-traitance pour des opérations bien ciblées dont l'université ne fait pas systématiquement partie. L'absence d'un administrateur de bases de données prive aussi d'une ressource-clé pour la gestion quotidienne de l'information documentaire, une situation encore aggravée par le départ en 2017 de la responsable du Service de l'Inventaire en Alsace. Faute d'interlocuteurs, nous avons donc fait le choix de mettre en sommeil la saisie des données pour avancer sur d'autres terrains, dans l'attente d'une évolution du service de l'inventaire sur ces différents points. Depuis le mois d'août 2018, les échanges ont pu reprendre : la restructuration du service, à la faveur de la constitution des grandes régions, l'a conduit à réformer l'organisation de sa collaboration avec les partenaires. C'est désormais avec le pôle Inventaire de la direction de l'Inventaire et du Patrimoine de la Région Grand Est que l'université s'apprête à réfléchir à une convention cadre de 3 à 5 ans, fixant les grandes orientations et modalités de la collaboration, accompagnée de conventions annuelles d'application fixant le détail du programme d'étude.
- 23 Si l'université se réjouit de la relance de la dynamique de travail, celle-ci va devoir considérer d'une nouvelle façon son approche des collections d'instruments scientifiques, notamment pour ce qui touche à la gestion physique et matérielle des collections. En effet, afin de pouvoir suivre la localisation des objets et leurs mouvements, le Jardin des sciences avait fait le choix de s'appuyer sur les bases de données de l'inventaire : l'objectif de ces dernières, outre leur diffusion publique, est en théorie exclusivement documentaire, et n'est pas un outil pensé pour mener un inventaire de type muséal, d'autant que les musées sont supposés disposer de logiciels métiers permettant de prendre en charge cette question. Mais le système a l'énorme

avantage, de par ce caractère documentaire, de collecter bon nombre d'informations figurant également dans les grilles d'inventaire des musées (datation, historique, description, fabricant, dimension, etc.) auxquels sont associés tous les types de documentation visuelle. Seuls manquaient les éléments liés à la localisation exacte, la valeur d'assurance, le mouvement des œuvres ou leurs éventuelles restaurations. Ces données à caractère confidentiel et, par conséquent, non partageables ont été saisies dans un premier temps pour une partie des études dans une base de données complémentaire, dans l'outil de production Renabl, mais le passage au logiciel Gertrude a conduit à réfléchir à d'autres solutions, passant notamment par le logiciel libre *Collective Access*¹⁹. Ce sont des pistes pour le moment complexes à mettre en place et envisagées plus par manque de moyens techniques et de temps allouables au développement d'un projet dédié que par choix délibéré. Par ailleurs, cette démarche conduit à constituer, pour chaque objet de collection, une fiche d'inventaire, même si peu d'informations sont disponibles sur lui et si ce dernier revêt peu d'importance sur le plan historique et/ou scientifique. Ce parti pris multiplie le nombre de dossiers et a pour effet pervers de noyer les informations dans la masse, au détriment d'une analyse qualitative faisant ressortir les éléments les plus remarquables de chaque collection, à travers la constitution de dossiers d'ensemble et de monographies d'objets pour les plus importants. La nécessité de réduire le nombre de dossiers pour les futures études réalisées en collaboration avec le Service de l'Inventaire doit conduire à poursuivre la réflexion dans ce champ et permettre la mise en place d'une solution alternative conciliant les besoins d'une gestion d'information confidentielle à l'échelle de l'objet et la publication de données documentaires de synthèses à l'échelle d'une collection.

Conclusion : un essai transformé... et une transformation à essayer !

- 24 Au-delà de ces difficultés rencontrées récemment sur le plan méthodologique et technique, la collaboration de l'Université de Strasbourg avec le Service de l'Inventaire du Patrimoine se traduit par des apports indéniables sur le plan local. Le soutien matériel apporté tant par la campagne photographique professionnelle que par la mise à disposition d'une méthodologie opérationnelle, d'outils informatiques de production et de diffusion des données mais aussi l'approche éditoriale, faisant bénéficier à l'université de collections et maquettes existantes, a indéniablement contribué de façon significative non seulement au succès de la première opération d'inventaire portant sur le patrimoine astronomique. Mais ce faisant, en se prolongeant sur les années, elle a accompagné la poursuite et le développement de la prise en compte du patrimoine scientifique par l'institution qui en était détentrice, contribuant ainsi à légitimer, puis stabiliser et pérenniser le poste de chargée de collection et de l'inventaire du Jardin des sciences. Il a fait l'objet d'une titularisation par concours d'ingénieur d'étude en 2016.
- 25 Surtout, en participant à une connaissance accrue des collections et à une diffusion de celles-ci à l'échelle nationale, cette collaboration a contribué à faire connaître la richesse du patrimoine universitaire strasbourgeois en France, mais aussi à l'étranger : preuve en est le développement significatif des demandes de prêts d'objets dans le cadre d'expositions temporaires (à Strasbourg, dans les musées et bibliothèques, à Paris, en Allemagne, etc.). À l'appui des informations récoltées, de nombreuses actions de valorisation (visites guidées, événements patrimoniaux, applications mobiles, etc.)

ont pu être organisées, développées, tandis que les collaborations se sont multipliées avec les musées et les services patrimoniaux de la Ville. Ainsi, ces derniers ont pu bénéficier de l'étude globale, comprenant architecture et mobilier, menée par le Jardin des sciences sur l'université impériale allemande de Strasbourg (1872-1918) dans le cadre de l'opération d'inventaire²⁰, pour instruire et porter vers le succès les dossiers de candidature à différents labels pour la Neustadt (la ville allemande de Strasbourg dont fait partie le campus historique de l'université) : celui de ville d'art et d'histoire en 2013, et plus récemment, en 2017, le label patrimoine mondial de l'Unesco. Le rapprochement s'est également concrétisé avec le réseau des musées de la Ville de Strasbourg pour des expositions temporaires d'envergure internationale, « L'Europe des esprits » en 2012 puis « Laboratoire d'Europe, Strasbourg 1880-1930 », auxquelles les collections universitaires étaient associées, contribuant ainsi à faire de l'Université un acteur culturel à part entière. Au-delà d'une collaboration multi-partenariale riche, ce dernier projet a par ailleurs permis de mener une démarche globale sur le plan culturel. Elle a été sanctionnée par la parution d'un dictionnaire consacré à la ville durant cette période et, de façon plus large, a mené à une véritable réhabilitation du patrimoine allemand, y compris pour l'Université²¹.

- 26 Aujourd'hui, la perspective de nouvelles études nous pousse à mener une réflexion inédite sur le partenariat avec l'Inventaire. La relance d'une convention sous une nouvelle forme nous permettra de déterminer avec précision à la fois le cadre scientifique et les moyens à mettre en place pour les années à venir : l'inventaire du patrimoine des lycées de la région, dont certains sites remarquables ont été identifiés, ou la poursuite et l'élargissement de l'inventaire du patrimoine artistique et de l'architecture universitaire contemporaines sont autant de pistes pour des opérations futures. Cette entente devra nécessairement s'accompagner d'une nouvelle approche en termes de préservation et de gestion de collection, passant non seulement par la mise à disposition de lieux de stockage adaptés mais aussi par la mise en place d'un outil informatique de gestion adapté, et qui puisse être lié à l'étude documentaire menée grâce à l'inventaire. Cet enjeu est d'autant plus primordial que le décret du 13 septembre 2018²², s'il rappelle la mission que doivent remplir les universités dans le domaine de la valorisation du patrimoine artistique, architectural, mais aussi scientifique et technique, ne fait mention ni de l'étude ni de la préservation²³. Ces deux aspects seront pour autant à prendre en compte dans le cadre des projets patrimoniaux développés à l'université, que ce soit dans le cadre de l'opération Campus, avec la construction du nouveau planétarium ou la rénovation du musée zoologique, mais aussi dans les initiatives soutenues par les investissements, dont la ligne « Université & Cité »²⁴ accompagne dorénavant le déploiement.
- 27 À cet égard, la collaboration avec le Service de l'Inventaire a permis d'obtenir des résultats qui placent aujourd'hui le Jardin des sciences au cœur d'enseignements et de recherches financés par ce dispositif. Si la méthodologie de l'inventaire n'est pas toujours adaptée pour ces types d'objets, c'est bien par effet rebond que d'autres collections universitaires (moulages en archéologie, plaques de verre, modèles de minéralogie, etc.) bénéficient à présent de la dynamique dans laquelle ce partenariat s'inscrit.

NOTES

1. Citons UMAC, le comité pour les musées et collections universitaires de l'ICOM (Conseil international des musées), <http://umac.icom.museum/>, ou Universeum, le réseau du patrimoine universitaire européen, <https://universeum.it/>, consultés le 18 octobre 2018. L'objectif de ces réseaux est de partager des connaissances et expériences entre les membres et entreprendre des projets communs permettant d'améliorer l'accès aux collections à tous les niveaux.
2. Le patrimoine scientifique et technique des universités n'est pas le seul à être étudié par le ministère de la Culture : une vaste opération d'inventaire des instruments scientifiques anciens des établissements de l'enseignement secondaire a également été lancée, voir : Henri Chamoux : <http://www.inrp.fr/she/instruments/instruments.htm>, consulté le 18 octobre 2018.
3. Pour plus d'informations sur l'inventaire général, voir : <http://www.inventaire.culture.gouv.fr/>, consulté le 18 octobre 2018.
Sur l'opération thématique portant sur l'astronomie : LE GUET TULLY Françoise, DAVOIGNEAU Jean, « Le patrimoine des observatoires astronomiques : l'inventaire », <https://culture.univ-lille1.fr/fileadmin/documents/patrimoine/txt/36leguettully.pdf>, consulté le 18 octobre 2018.
4. Voir les bases de données du Ministère de la Culture : *Palissy* pour les objets et *Mérimée* pour l'architecture : <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>. Sont parus dans la collection « Itinéraires du Patrimoine » devenue « Parcours du Patrimoine » : les guides sur observatoires de Haute Provence, l'observatoire de Besançon et l'observatoire de Strasbourg.
5. L'Université Louis Pasteur a fusionné en 2009 avec l'Université Marc Bloch, dédiée aux sciences humaines, et l'Université Robert Schumann, spécialisée dans le droit.
6. La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales confie aux régions la conduite des opérations d'inventaire du patrimoine culturel.
7. Voir les opérations en ligne : http://www.hp-physique.org/sdx/sriaulp/main.xsp?execute=show_document&id=IA67012330&q=sd_x_q1&n=1 (pour la physique) et http://www.hp-physique.org/sdx/sriaulp/main.xsp?execute=show_document&id=IA67001240&q=sd_x_q1&n=1 (pour la sismologie), (consultés le 18 octobre 2018).
8. Sont ainsi parus dans la collection « Parcours du patrimoine » les ouvrages collectifs suivants : *Mesurer les séismes, la station de sismologie de Strasbourg*, Lyon, Lieux Dits, 2011 ; *L'observatoire astronomique de Strasbourg*, Lyon, Lieux Dits, 2009 ; L'université impériale de Strasbourg, le site de la Porte des Pêcheurs, Lyon, Lieux Dits, 2012.
9. A l'issue des événements de mai 1968, l'Université de Strasbourg a été scindée en trois : l'Université Marc Bloch pour les sciences humaines, l'Université Robert Schumann pour le droit et l'Université Louis Pasteur pour l'enseignement des disciplines scientifiques. Ces trois composantes ont à nouveau fusionné en 2009 pour former une université unique.
10. L'association poursuit aujourd'hui ses activités de sauvegarde du patrimoine scientifique, universitaire ou non. Elle a collaboré avec l'université pour l'étude du patrimoine de l'institut de physiologie dont elle a sauvé la collection http://www.hp-physique.org/sdx/sriaulp/main.xsp?execute=show_document&id=IA67000001&q=sd_x_q1&n=1, consulté le 18 octobre 2018.
11. CLAVIER Jean-François. *Repérage des collections. Orientations muséologiques*, 18 février 2002. Mission Culture Scientifique et Technique. Université Louis Pasteur. Ce document fournit, pour chaque collection, une présentation brève, ainsi que des informations sur l'état d'inventaire, la conservation et la gestion des œuvres.
12. BOUDIA Soraya, RASMUSSEN Anne, SOUBIRAN Sébastien, *Patrimoines et communautés savantes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.
13. Cette initiative a d'abord été développée à l'échelle régionale de 1999 à 2004 dans les organismes de recherche et les laboratoires universitaires. Porté par le Groupement d'Intérêt

Public Atlantech-Pays de la Loire, en collaboration avec l'Université de Nantes, le projet a été financé dans le cadre d'un contrat État-Région (2000-2003) par le Ministère chargé de la Recherche et par la Région des Pays de la Loire, et soutenu par le Conseil général de Loire-Atlantique et l'Union européenne (Programme Feder).

14. L'initiative a fait l'objet d'un certain nombre de présentations et d'articles. Voir entre autres : CUENCA Catherine, « Patrimoine contemporain et culture scientifique et technique », *La Lettre de l'OCIM*, n° 129, mai-juin 2010, pp. 21-27. Voir aussi le site Internet : <http://www.patstec.fr/PSETT>.

15. Aucun instrument méridien n'étant construit et positionné parfaitement, il est indispensable de connaître les écarts à l'instrument idéal –les « constantes » de l'instrument– en vue de réduire les observations brutes et obtenir les mesures corrigées. Ces constantes sont déterminées à l'aide d'accessoires dont font partie les mires.

16. Créé en 1947 par Charles Sadron, l'institut, dédié à la recherche sur les macromolécules, constitue le premier laboratoire du CNRS de province.

17. Après la décentralisation de l'Inventaire général, 25 régions de France se sont regroupées pour mener un projet, identifié sous l'acronyme GERTRUDE (Groupe d'Etude, de Recherche Technique, de Réalisation et d'Utilisation du Dossier Électronique). Il a permis de définir, développer et mettre en service une solution de production, de gestion et de diffusion du Dossier Électronique d'Inventaire du patrimoine culturel commune à l'ensemble des régions.

18. Renabl (« inventaire » en breton) correspond à l'outil de production des données du dossier électronique utilisé avant le déploiement de Gertrude.

19. *Collective Access* est un système open-source gratuit de gestion et de publication des collections muséales et archivistiques. Il est reconnu par les musées de France et sa communauté d'utilisateurs comprend également les musées nord-américains. Voir : <https://www.collectiveaccess.org/>, Consulté le 18 octobre 2018.

20. Ces résultats ont été valorisés notamment dans la publication coordonnée par le Service de l'Inventaire du Patrimoine Grand Est et l'Université de Strasbourg, consacrée à la Neustadt et accompagnant l'exposition : « La Neustadt de Strasbourg, un laboratoire urbain, 1871-1930 », présentée à l'église Saint-Paul de Strasbourg, du 29 septembre au 1^{er} décembre 2017. *La Neustadt de Strasbourg - un laboratoire urbain, 1871-1930*, Lyon, Lieux Dits, 2017.

21. RECHT Roland, RICHEZ Jean-Claude (dir.), *1880-1930. Dictionnaire culturel de Strasbourg*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2017.

22. Décret n°2018-792 relatif aux services communs universitaires, articles D 714-94 et 96.

23. La loi Savary du 26 janvier 1984, dans son article 7, précise cependant que « le service public de l'enseignement supérieur a pour mission le développement et la diffusion des connaissances et des résultats de la recherche [...]. Il participe à l'étude et à la mise en valeur du patrimoine national et régional. Il assure la conservation et l'enrichissement des collections confiées aux établissements ».

24. Baptisé IDEX pour « initiatives d'excellence », le fonds a notamment pour vocation d'accompagner les projets de valorisation (expositions, numérique etc.) du patrimoine universitaire. Voir : <https://www.unistra.fr/index.php?id=26570>, consulté le 18 octobre 2018.

RÉSUMÉS

Il n'existe a priori aucun lien entre la lunette méridienne de l'Observatoire astronomique de Strasbourg et le tracé particulier suivi par la rue longeant le bâtiment qui l'abrite. L'approche de l'inventaire général, employée par l'Université de Strasbourg pour mener à bien l'étude de son patrimoine, a pourtant permis de révéler l'existence d'une relation fonctionnelle entre ces deux éléments – un exemple parmi d'autres illustrant l'efficacité du partenariat établi depuis 2004 entre l'Université et le service régional de l'inventaire du patrimoine. L'objet de la contribution sera de proposer un bilan de treize années de collaboration : après avoir précisé le contexte et les raisons qui ont présidé au choix de la méthodologie de l'inventaire et exposé à travers quelques exemples comment son application au terrain strasbourgeois a favorisé une compréhension globale de l'héritage de l'institution, je proposerai un état des lieux critique des résultats obtenus tant sur le plan de l'étude que de la préservation et la valorisation.

There is no obvious connection between the telescope of the Astronomical Observatory of Strasbourg and the particular route followed by the street going along the Observatory. However, the approach of the general inventory used by the University of Strasbourg to carry out the study of its heritage, allowed to reveal the existence of a functional relation between these two elements - an example among others illustrating the efficiency of the partnership established since 2004 between the University and the regional heritage inventory service. The purpose of the contribution will be to propose a report of thirteen years of collaboration. After having specified the context and the reasons that led to the choice of the inventory's methodology and exposed, through some examples, how its application to the Strasbourg field has fostered a global understanding of the institution's legacy, I will propose a critical overview of the results obtained in terms of both study and preservation and valorisation.

INDEX

Mots-clés : histoire des techniques, histoire des sciences, XXe siècle, Alsace, patrimoine scientifique, patrimoine universitaire

Keywords : history of technology, history of science, Alsace, XXth century, scientific heritage, university heritage, preservation policies

Index géographique : Europe

Index chronologique : Époque contemporaine

AUTEUR

DELPHINE ISSENMANN

Chargée de l'inventaire et des collections au sein du Jardin des Sciences de l'Université de Strasbourg, Delphine Issenmann coordonne depuis 2004 l'inventaire des instruments scientifiques et l'étude du patrimoine architectural du campus, en partenariat avec le Service de l'inventaire du patrimoine de la Région Alsace. A ce titre, elle a coordonné divers ouvrages, entre autres : *La Neustadt de Strasbourg, un laboratoire urbain (1871-1930)*, Lieux-Dits, Lyon, 2017, *Strasbourg, de la Grande-Île à la Neustadt, Un patrimoine urbain exceptionnel*, Lyon, Lieux-Dits, 2013. *L'université impériale de Strasbourg, le site de de la Porte des Pêcheurs*, Lyon, Lieux-Dits, 2012). Responsable de l'organisation et la coordination d'événements impliquant les musées et

collections de l'université, tels que les Journées du patrimoine et la Nuit des Musées, elle participe aux projets permettant de valoriser le patrimoine universitaire auprès du grand public. Elle a été ainsi co-commissaire de l'exposition « Laboratoire d'Europe : Strasbourg 1880-1930 » présentée en 2017 au musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg. Elle a participé au *Dictionnaire culturel de Strasbourg (1880-1930)*, Roland Recht, Jean-Claude Richez (dir.), PUS, Strasbourg, 2017 et publié récemment, « Comment préserver et valoriser le patrimoine des sciences physiques ? L'exemple de la collection pédagogique de l'institut Le Bel » in *Regards sur le patrimoine mobilier de l'enseignement supérieur scolaire et universitaire*, Actes Sud, Paris, 2017.